



ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES
TARIF DE PILOTAGE

Effectif le 1ier avril 2020 - Mise à jour 6 juillet 2020
Hausse de 2%

# Article			BASE	UNITÉS DE PILOTAGE	FACTEUR TEMPS		
					Minimum	Maximum	
1	Voyage	circonscription 1		\$ 46,80	\$ 23,03	\$ 2 394,65	
		circonscription 2		\$ 28,20	\$ 16,24	\$ 1 885,91	
2	Déplacement	circonscription 1	\$ 538,70	\$ 17,75		\$ 2 394,65	
		circonscription 1-1	\$ 495,69	\$ 16,32		\$ 2 203,48	
		circonscription 2	\$ 513,05	\$ 16,89		\$ 2 280,62	
3	Mouillage au cours d'un voyage ou d'un déplacement	circonscription 1	\$ 416,56	\$ 4,48			
		circonscription 1-1	\$ 383,29	\$ 4,13			
		circonscription 2	\$ 396,73	\$ 4,28			
4	Accostage d'un navire à un quai ou à une jetée à la fin d'un voyage	circonscription 1	\$ 318,84	\$ 3,29		\$ 619,92	
		circonscription 2	\$ 303,64	\$ 3,13		\$ 590,41	
5	Accostage ou appareillage d'un navire effectué par un pilote désigné par la Corporation à la demande du capitaine, du propriétaire ou de l'agent du navire	circonscription 1	\$ 513,05	\$ 11,60		\$ 1 885,91	
		circonscription 2	\$ 513,05	\$ 11,60		\$ 1 885,91	
6	Prolongation du séjour d'un pilote à une station d'embarquement de pilotes ou à bord d'un navire * Certaines exceptions s'appliquent se référer au règlement sur les tarifs de pilotage des Laurentides à l'article 9	circonscription 1	Première demi-heure			S/O	
			Pour la première heure, y compris la première demi-heure et chaque heure suivante			\$ 124,26 \$ 248,52	
		circonscription 1-1	Première demi-heure			S/O	
			Pour la première heure, y compris la première demi-heure et chaque heure suivante			\$ 114,33 \$ 228,66	
		circonscription 2	Première demi-heure			S/O	
			Pour la première heure, y compris la première demi-heure et chaque heure suivante			\$ 118,32 \$ 236,64	
7	Compensation d'un compas effectuée par un pilote	circonscription 1	\$ 538,70	\$ 17,75			
		circonscription 1-1	\$ 495,69	\$ 16,32			
		circonscription 2	\$ 513,05	\$ 16,89			
8	Annulation d'une demande de services de pilotage si le pilote se présente pour effectuer ses fonctions de pilotage	circonscription 1	Base			\$ 668,30	
			Première heure			S/O	
			Pour la deuxième heure y compris la première heure et chaque heure suivante			\$ 248,52 \$ 124,26	
		circonscription 1-1	Base			\$ 614,95	
			Première heure			S/O	
			Pour la deuxième heure y compris la première heure et chaque heure suivante			\$ 228,66 \$ 114,33	
		circonscription 2	Base			\$ 636,46	
			Première heure			S/O	
			Pour la deuxième heure y compris la première heure et chaque heure suivante			\$ 236,64 \$ 118,32	
9	Transport d'un pilote à bord d'un navire au-delà de la circonscription pour laquelle il est breveté	circonscription 1				\$ 124,26	
		circonscription 1-1				\$ 114,33	
		circonscription 2				\$ 118,32	
10	Demande Spéciale *Sauf si un pilote doit être relevé à la suite d'un accident	circonscription 1				\$ 2 780,78	
		circonscription 1-1				\$ 2 558,77	
		circonscription 2				\$ 2 648,36	
	Frais de déplacement, applicable à Contrecoeur, Bécancour, Cacouna, Tadoussac et Pointe au Pic. *Se référer à l'article 5 dans le Règlement sur les tarifs de pilotage des Laurentides	circonscription 1		Chaque affectation			\$ 261,73
		circonscription 1-1		Chaque affectation			\$ 261,73
		circonscription 2		Chaque affectation			\$ 261,73
	Frais administratif Transport Canada de la Loi sur le pilotage	circonscription 1		Chaque affectation			\$ 39,64
		circonscription 1-1		Chaque affectation			\$ 39,64
		circonscription 2		Chaque affectation			\$ 39,64